

Direct Ecureuil Internet Pro, pour une gestion de vos comptes simple, rapide et sécurisée où que vous soyez

Direct Ecureuil Internet Pro (DEI Pro) est un service de banque à distance complet permettant la gestion de vos comptes en ligne à tout moment depuis un ordinateur connecté à Internet. Solution moderne, sécurisée et facile d'utilisation, c'est l'outil indispensable pour faciliter vos opérations bancaires au quotidien avec votre Caisse d'Epargne.

LES

- Vous accédez à l'ensemble des informations relatives à vos comptes ainsi qu'aux produits et services qui y sont rattachés,
- Vous réalisez en quelques clics les principales opérations bancaires nécessaires à votre gestion au quotidien,
- Vous habilites certains de vos collaborateurs à l'utilisation de votre espace DEI Pro et définissez unitairement pour chacun d'eux les droits d'utilisation dont ils disposent.

▣ LE PRODUIT

DEI Pro est une offre de Banque à Distance permettant de consulter et gérer ses comptes sur Internet.

Éligibilité

Toute personne morale titulaire d'un compte courant ouvert à la Caisse d'Epargne.

Un périmètre d'utilisation modulable pour vos collaborateurs

Lors de la souscription à DEI Pro, vous désignez un usager principal qui aura tous les droits sur votre espace: accès à toutes les fonctionnalités en consultation et en gestion.

Cet usager principal aura également la possibilité, à tout moment, d'habilitier (ou déshabiller) d'autres utilisateurs (dits usagers secondaires) et définir pour chacun d'eux leurs droits en consultation et en gestion pour chaque fonctionnalité proposée.

Un accès sécurisé et à tout moment

Vous accédez à DEI Pro directement via le portail Internet de la Caisse d'Epargne www.caisse-epargne.fr disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

L'accès est sécurisé par un n° d'abonné, un n° d'usager et un mot de passe. Chaque usager dispose de ses propres n° d'usager et mot de passe.

Pour encore plus de sécurité et pour accéder à des fonctions très sensibles comme l'ajout en ligne de comptes de tiers, vous pouvez opter pour une authentification forte par certificat électronique. Certiceo, le certificat électronique de la Caisse d'Epargne est agréé par le MINEFI et peut se commander directement en ligne sur le site www.certiceo.fr.

Toute votre banque directement chez vous

- Vous avez une vue exhaustive de la situation:
 - de vos comptes: *comptes courant, comptes titres, livrets,*
 - de vos produits et services associés: *cartes bancaires, ligne de trésorerie et crédits moyen et long termes.*



CAISSE D'EPARGNE

- Vous pouvez notamment :
 - consulter l'historique de vos opérations sur 90 jours,
 - télécharger vos opérations (Excel, PDF...),
 - consulter votre ligne de trésorerie : vos mobilisations de créances professionnelles (Daily), votre escompte utilisé et autorisé, ainsi que votre crédit de trésorerie,
 - suivre vos crédits moyens et longs termes ainsi que vos contrats de crédit bail mobilier ou immobilier,
 - visualiser les opérations connues à venir et consulter vos soldes prévisionnels sur 7 jours.
- Vous effectuez, directement en ligne les principales opérations liées à la gestion au quotidien de vos comptes :
 - virements internes et externes, unitaires ou sur liste, immédiats, différés ou permanents, avec la possibilité de les annuler tant qu'ils sont « en attente d'exécution »,
Si vous êtes authentifié avec un certificat électronique, vous pouvez saisir de nouveaux comptes de tiers directement en ligne (au lieu de les pré-déclarer à votre Chargé d'Affaires),
 - gestion des effets de commerce, et suivi de l'état des effets remis à l'encaissement et à l'escompte,
 - commande de chèquiers et opposition en cas de vol ou de perte de chéquier ou de carte,
 - édition de RICE (et BIC-IBAN).
- Si vous avez souscrit à l'offre AlertEureuil Pro, vous pouvez également modifier en toute autonomie les paramètres de vos alertes.

▣ INFORMATIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Document remis à la souscription :

À la souscription, votre Chargé d'Affaires vous remettra la convention Direct Eureuil Pro composée :

- des conditions générales,
- des conditions particulières, spécifiant notamment la personne morale abonnée et la personne physique déclarée comme usager principal de l'abonnement.

